

Programme TV ce soir >

Grille TV ▾

21h10
TF1 New Amsterdam21h10
2 Les Invisibles21h10
3 Alsace, dans la
tourmente de...21h00
CANAL+ Ligue des
champions

Radio France ferme au public la prochaine émission avec Guillaume Meurice, suites aux menaces reçues

Par TV Magazine avec AFP
Publié il y a 1 heure,
Mis à jour il y a 14 minutes



Guillaume Meurice *LIONEL BONAVENTURE / AFP*

«Le Grand dimanche soir», l'émission de France Inter dans laquelle intervient l'humoriste, sera enregistré sans public en raison de menaces de mort.

La prochaine émission où doit intervenir l'humoriste Guillaume Meurice, dimanche sur France Inter, sera enregistrée sans public en raison des menaces de mort qu'il a reçues après des propos polémiques tenus sur le Premier ministère israélien, a indiqué le groupe public mercredi.

«*Face aux menaces proférées à l'encontre d'un des humoristes, l'émission ne se tiendra exceptionnellement pas en public ce dimanche 12 novembre pour la sécurité des équipes du Grand dimanche soir*», l'émission de Charline Vanhoenacker, est-il expliqué sur le site de Radio France. L'émission est habituellement filmée depuis la Maison de la Radio, et diffusée en direct.

Réactions indignées

Au cours de cette émission, le 29 octobre, Guillaume Meurice a suggéré une idée de «*déguisement pour faire peur*» à l'occasion d'Halloween: il a évoqué un «*déguisement Netanyahu*», «*une sorte de nazi mais sans prépuce*».

Dans un contexte de vives tensions autour de la guerre opposant Israël au Hamas, la séquence a suscité nombre de réactions indignées, à l'origine notamment de saisines de l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel.

Lundi, Sibyle Veil, la PDG de Radio France, a envoyé un long courriel en interne, adressé aux 4 500 salariés du groupe. «*Le conflit au Proche-Orient et les tensions que cela crée en France mettent en évidence le devoir de responsabilité des médias, singulièrement d'un média de service public comme Radio France* », écrit-elle avant de viser directement Guillaume Meurice : «*Le service public n'est pas à la disposition des engagements individuels et des carrières personnelles* ». Guillaume Meurice a écopé d'un «*avertissement*» de la direction de Radio France.

«*Je conteste cette sanction car je n'ai pas commis de faute et je n'ai fait que mon métier. Je considère qu'il s'agit d'une injustice, je fais donc appel à la justice* », a riposté l'humoriste dans les colonnes du quotidien Le Monde, le soir même.

Malgré les menaces de mort il n'y a pas de changement concernant l'organisation de la tournée de l'humoriste en France avec son spectacle «*Meurice 2027*», a précisé sa société de production à l'AFP.

La rédaction vous conseille

- «L'esprit Charlie n'est pas une poubelle pour y jeter ses propres cochonneries» : le dessinateur Riss (Charlie Hebdo) atomise Guillaume Meurice
- «Moi je suis Charlie» : Géraldine Maillet prend la défense de Guillaume Meurice dans «Touche pas à mon poste»
- Programme TV : le programme télé de toutes les chaînes avec notre newsletter gratuite

Sujets

- Télévision
- Radio France
- France Inter
- humour